



La Valla en Gier, le 27/06/2024

CERTIFICAT DE NON OPPOSITION

Je soussigné, Jean-Claude FLACHAT, Maire de LA VALLA EN GIER, certifie que :

La déclaration préalable N° 042 322 24 S8011 déposée le 27 mai 2024 par ENEDIS et BOUYGYES pour la création d'un poste de transformation ENEDIS est accordée tacitement à compter du 27 juin 2024.

Ce certificat est délivré en application de l'article R.424-13 du Code de l'Urbanisme.

Le Maire

Jean Claude FLACHAT



La présente décision est transmise au représentant de l'Etat dans les conditions prévues à l'article L.2131.2 du Code Général des Collectivités territoriales